

pensez au tarif Réduit si ce n'est Réduit si pour 2023! déjà fait pour 2023!

(Ne pas adresser ce document si vous avez choisi l'inscription via le portail)

SERVICE ENFANCE- 44 place Saint-Corentin-CS 26004-29107 Quimper Cedex **Tél.** 02 98 98 89 81-accueil@quimper.bzh

reçu le.....saisi



Pour les vacances de Pâques À partir du Lundi 20 Mars

J'inscris à l'accueil de loisirs municipal mon(mes) enfant(s) dont le(les) nom(s) suiv(ent), pour tous les jours indiqués ci-dessous, en notant:

« J » pour la journée complète « M » pour le matin

« A » pour l'après-midi

« D » pour la journée complète sans repas

	Coordonnées de la famille à compléter par le(s) parent(s)
Nom	prénom
Adresse Code post	al Ville
•	

Nom et Prénom	Ecole	Classe	Date de Naissance	AVRIL 2023									
				L 1704	M 18/04	M 19/04	J 20/04	V 21/04	L 24/04	M 25/04	M 26/04	J 27/04	V 28/04
	9.								ď				
											`		
e e													

réservé au service



ATTENTION, LES MODALITES D'ANNULATION ONT CHANGE (cf au verso)!

<u>Pièces à fournir pour une première inscription uniquement.</u>

Fiche de renseignements à compléter obligatoirement pour une première inscription (téléchargeable sur www.quimper.bzh/1093)

Un justificatif de domicile

Copie des pages des vaccinations.

-dans le cas où une décision de justice est intervenue, fournir la copie du jugement concernant les dispositions relatives à la garde de l'enfant.

(0.) (3.) (0.) à Quimper, le

signature,



Règlement concernant les modalités d'inscription et d'annulation dans les accueils de loisirs pour les vacances de Pâques 2023

La ville de Quimper met à votre disposition quatre accueils de loisirs municipaux pour accueillir vos enfants les mercredis en période scolaire et pendant les vacances.

A partir de 2 ans (pour les enfants scolarisés) et jusqu'à 12 ans sur six sites :

- -Centre de Loisirs Edmond Michelet, 15 Place Victor Schoelcher, 29000 Quimper (maternelle 02 98 90 35 12, primaire 02 98 53 25 13).
- -Centre de Loisirs de la Cascade/Kerjestin, 4 et 6 rue de Kerjestin (maternelle : 02 98 64 83 29 / primaire : 02 98 64 83 32).
- -Centre de Loisirs de Créac'h-Gwen, 34 rue du président Sadate (02 98 90 57 97).
- -Centre de loisirs de Kérogan, 10 rue de Kérogan (02 98 52 27 53).

A- Inscription et annulation

Les inscriptions pour les vacances doivent désormais se faire en priorité sur le portail familles à partir du 20 Mars: http://portail-familles.gbo.bzh

Si vous choisissez de remplir l'imprimé d'inscription il devra être retourné au plus vite à partir du 20 Mars 2023 (ne pas renvoyer ce document si vous avez déjà fait une inscription via le portail).

Les enfants pourront être inscrits dans la limite des places disponibles

Depuis la rentrée 2022 les règles d'annulation ont été modifiées :

- Toute inscription peut être annulée au plus tard à J-7 avant 12h00, sans justificatif et sans pénalité, soit par le biais du portail famille http://portail-familles.qbo.bzh, soit par le biais de l'accueil central accueil@quimper.bzh.
- Toute absence liée à un problème médical ne sera pas facturée, sous réserve de présentation d'un justificatif du médecin. Il est important de prévenir l'accueil ou l'alsh concerné si l'enfant ne vient pas.
- Pour les parents ayant fourni une attestation de planning variable l'inscription peut être annulée par écrit au plus tard 3 jours ouvrés avant.

B-Facturation

Une facturation sera établie mensuellement en fonction de l'inscription. Pensez à faire votre demande de tarif réduit pour 2023 (imprimé sur https://www.quimper.bzh/1093).